

Edition : Mai 2024 P.14-18,20
 Famille du média : Médias
 professionnels
 Périodicité : Mensuelle
 Audience : 108000
 Sujet du média : Banques-Finance



Journaliste : Frédéric Giquel
 Nombre de mots : 4870

ASSURANCE / Optimisation



La gestion de ses contrats ne s'arrête pas à soixante-dix ans. Passé cet âge, les avantages de l'enveloppe assurance-vie sont encore nombreux, y compris pour la transmission au décès. Afin d'optimiser les situations et d'éviter certains écueils, le rôle du conseiller sera ici précieux.

4

[Blurred text]

[Blurred text]

« Sur la clientèle aisée, l'assurance-vie représente la grande majorité des actifs financiers, reconnaît Guillaume Eyssette, directeur associé de Gefinéo. En face, l'immobilier, résidence principale comprise, pèsera autant ou plus selon la sensibilité à la pierre des ménages. En somme, le patrimoine des septuagénaires, c'est de l'immobilier et de l'assurance-vie, qui est un placement souple permettant de faire fructifier ses capitaux tout en préparant sa succession. »

Un véhicule tout terrain
 La question est de savoir si l'assurance-vie est un véhicule tout terrain. Pour commencer, il faut bien comprendre ce que signifie un véhicule tout terrain. C'est un véhicule qui peut rouler sur des routes pavées, des routes de terre, des chemins forestiers, des sentiers, des pistes de ski, etc. C'est un véhicule qui est conçu pour être utilisé dans une grande variété de situations. C'est un véhicule qui est polyvalent. C'est un véhicule qui est adapté à une grande variété de situations. C'est un véhicule qui est conçu pour être utilisé dans une grande variété de situations. C'est un véhicule qui est polyvalent. C'est un véhicule qui est adapté à une grande variété de situations.



Guillaume Eyssette, directeur associé de Gelfinéo.



[Name obscured]

Il est possible de verser des capitaux dans un contrat d'assurance-vie à tout moment de sa vie. Les versements sont effectués par virement bancaire ou par chèque. Le montant des versements est libre. La faculté d'ajout de versements est une des particularités de ce contrat. Elle permet de constituer un patrimoine de façon progressive. La faculté d'ajout de versements est une des particularités de ce contrat. Elle permet de constituer un patrimoine de façon progressive. La faculté d'ajout de versements est une des particularités de ce contrat. Elle permet de constituer un patrimoine de façon progressive.

Guillaume Eyssette soutient qu'il «faut élargir l'angle de vue, car cette enveloppe couvre d'autres situations. C'est avant tout une façon d'épargner, avec l'accès à des supports spécifiques, comme le fonds en euros, les sociétés civiles, le Private Equity. C'est aussi un outil qui permet de faire des rachats avec une fiscalité intéressante. C'est pourquoi on peut tout à fait investir à soixante-dix ans dans un contrat dans le but d'y puiser pendant quinze ans. Reste la clause bénéficiaire qui donne une grande liberté pour transmettre, puisqu'elle permet de choisir les personnes qui percevront le capital du contrat, ceci sans aucune obligation d'avoir des liens de parenté avec le défunt. Avant comme après soixante-dix ans, la clause bénéficiaire est modifiable. Finalement, la question des soixante-dix ans est seulement d'ordre fiscal, avec un changement de règle dans le traitement des sommes versées au décès ».

avec une double...
 L'assurance-vie est un produit...
 Elle permet de constituer...
 Le montant des versements...
 La faculté d'ajout de versements...
 C'est un outil qui permet...
 de faire des rachats avec...
 une fiscalité intéressante.

Le décès

Le contrat d'assurance-vie...
 permet de constituer...
 un patrimoine de façon...
 progressive.

Il est possible de verser...
 des capitaux dans un...
 contrat d'assurance-vie...
 à tout moment de sa vie.

Il est possible de verser...
 des capitaux dans un...
 contrat d'assurance-vie...
 à tout moment de sa vie.
 Les versements sont effectués...
 par virement bancaire ou...
 par chèque.

Le contrat d'assurance-vie...
 permet de constituer...
 un patrimoine de façon...
 progressive. Le montant des...
 versements est libre. La...
 faculté d'ajout de versements...
 est une des particularités...
 de ce contrat.

Il est possible de verser...
 des capitaux dans un...
 contrat d'assurance-vie...
 à tout moment de sa vie.
 Les versements sont effectués...
 par virement bancaire ou...
 par chèque.

